



# Mon patron n'envoie pas la bonne attestation

Par **Christelle layemar**, le **26/10/2017** à **17:02**

Bonjour,

En congés maternité, mon patron après avoir envoyé la mauvaise attestation de salaire, est parti en vacances sans envoyer la bonne attestation demandée par la sécurité sociale. J'ai appelé, et là, on me dit que le nécessaire sera fait à son retour, début ou mi novembre. Je suis peut-être en congé maternité, mais, dois quand même me nourrir, payer mes factures, et surtout, continuer de préparer l'arrivée de mon bébé.

Je voudrais savoir ce que je peux faire, car, sans attestation, je ne suis pas payée.

Par **P.M.**, le **26/10/2017** à **18:48**

Bonjour,

Il faudrait voir avec la CPAM si exceptionnellement ils pourraient se baser sur vos bulletins de paie pour calculer les indemnités journalières dans l'attente de la bonne attestation...

D'autre part, vous pourriez réclamer réparation du préjudice subi devant le Conseil de Prud'Hommes que vous saisiriez en référé pour que l'employeur fournisse déjà la bonne attestation...